

COMMISSION FEDERALE d'ACTIVITE JUDO JU-JITSU

EPREUVES FEDERALES De JUDO

2018 / 2019



FSGT - 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Standard : 01 49 42 23 19 / Fax : 01 49 42 23 60

Domaine des activités : 01 49 42 23 32

Courriel : graziella.trentin@fsgt.org

www.judofsgt.org www.fsgt.org

mise à jour au 10/10/2018

CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT INDIVIDUELS

COUPE DE FRANCE FSGT EQUIPES DE CLUBS, DEPARTEMENTALES ou REGIONALES



20, 21 & 22 AVRIL 2019

Stade Elisabeth, 7 avenue Paul Appell
PARIS (75014)

Samedi 20 avril 2019

SENIORS Masculins Pesées
Excellence et Honneur 8h00 à 8h45

SENIORS Féminines 9h45 à 10h15
Excellence et Honneur

CADETS KYUS 14h00 à 14h45
Féminines Masculins

Dimanche 21 avril 2019

EQUIPES SENIORS 8h00 à 8h45
M et F

CADETS M et F 12h à 13h00

Lundi 22 avril 2019

POUSSINS 08h00 à 08h45
MetF individuels (2)

8, 9, et 10 JUIN 2019

Cosec du Pesquier
210 rue Charles Pauriol 13120 GARDANNE

Samedi 08 juin 2019

JUNIORS Masculins Pesées
Excellence et Honneur 8h00 à 8h45

JUNIORS Féminines 10h00 à 10h30
Excellence et Honneur

BENJAMINS M et F 12h00 à 13h00

Dimanche 09 juin 2019

MINIMES Masculins 08h00 à 08h45

MINIMES Féminines 12h à 12h45

SENIORS/JUNIORS KYUS 14h à 14h45
Masculines et Féminines

Lundi 10 juin 2019

VETERANS
FEMININES 8h00 à 8h45
MASCULINS 8h00 à 8h45

QUOTAS DES REGIONS

Championnats de France FSGT individuels

Droit d'engagement 10 € par combattant : minimes, cadets et seniors, et vétérans.

Droit d'engagement 5 € par combattant : benjamins et poussins.

Nombre maximum d'engagés par catégorie de poids :

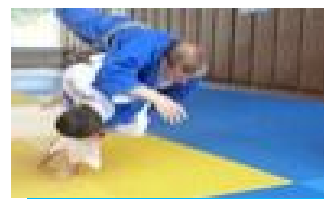
Les Podiums des sélections : 1, 2, 3 ou 4

De 10 à 14 + 1

De 15 à 19 +1

De 20 à +1

Engagements poussins : 2 par catégories M et F.



HORS QUOTAS

IL N'Y A PAS DE
SELECTION HORS
QUOTA

Les champions de France FSGT individuels sortants peuvent être dispensés des épreuves éliminatoires (département et Région) à condition qu'ils soient restés dans la même catégorie de poids et d'âge.

Relation grades – championnats :

Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans
en individuel

QUOTAS DES EQUIPES

Coupe de France FSGT

Par équipes de clubs masculines, féminines.

EQUIPES DE CLUBS

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une « Entente » pour former une équipe.

Equipe masculine 3 combattants du même club + 1 extérieur

Equipe féminine 2 combattantes du même club + 1 extérieur

- Seniors masculins (ou juniors surclassés) : - 66 kg - 73 kg - 81 kg + 81 kg

(Le dernier combattant doit peser obligatoirement + 81 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

- Seniors féminins (ou juniors surclassés) : - 57 kg - 63 kg + 63 kg

(La dernière combattante doit peser obligatoirement + 63 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

Pas de remplacement pour les équipes seniors.

Droit d'engagement 45 € par équipe

Nombre maximum d'équipes de clubs engagées par région : 4

Kyus :

Juniors/Seniors F+M orange à marron

Fém. -57, -63, +63

Masc. -66, -73, -81, -90, +90

Cadets F+M orange à marron

Cadettes -52, -57, -63 et +63

Cadets -55, -60, -66, -73 et +73

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT VETERANS



Catégories MASCULINS

- 1ère catégorie : M1 de 30 ans révolus à 34 ans 89/85
- 2ème catégorie : M2 de 35 ans révolus à 39 ans 84/80
- 3ème catégorie : M3 de 40 ans révolus à 44 ans 79/75
- 4ème catégorie : M4 de 45 ans révolus à 49 ans 74/70
- 5ème catégorie : M5 de 50 ans révolus à 55 ans 69/65
- 6ème catégorie : M6 de 55 ans révolus à 59 ans 64/60

Catégories FEMININES

- 1ère catégorie féminine : 30 à 39 ans 89/80
- 2ème catégorie : + de 40 ans 1979 et avant

**Les dossards
ne sont pas acceptés**

Catégories de poids

- Pour les masculins : -60, -66, -73, -81, -90, 100 et + 100 kg
- Pour les féminines : -48, -52, -57, -63, -70 et + 70kg

Minimum ceinture verte

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Réglementation sportive

Les judokas devront présenter la licence FSGT 2018/2019, « le livret du judoka » FSGT et un certificat d'aptitude au judo en compétition.

Se conférer au règlement FSGT en vigueur pour l'arbitrage : <http://www.judofsgt.org/l-arbitrage/>

Compétition en poules et ensuite en tableau avec élimination directe. En cas d'une poule de 2 combattants : deux combats gagnants.

Temps de combats et Temps de repos

Le temps de combats sera fixé à 3 mn pour les hommes et les femmes.

Le temps de repos entre chaque combat sera égal à 10 minutes.

Décision obligatoire en poules et application du « golden score » indéfini en tableau en cas d'égalité.

Pesée et Tirage au sort

La pesée s'effectue le jour de la compétition (aucune tolérance de poids), le tirage au sort est public et s'effectue à l'issue de la pesée.

Surface de combats

La compétition se déroulera sur 4 surfaces de tatamis conformément au cahier des charges fédéral.

Procédure de sélection

La qualification pour cette épreuve passe par une **qualification en Région avec un quota** de 4 pour chaque catégorie de poids et d'âge (voir détails ci-dessus).

Les judokas n'étant pas licenciés dans un club FSGT sont priés de se rapprocher de la commission fédérale pour trouver une solution. Contact via le site du judo FSGT : <http://www.judofsgt.org/contact/>

Un seul millésime de licence, celui de l'année en cours, pour la participation aux championnats de France.

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Les engagements au championnat de France FSGT se font uniquement par l'intermédiaire des commissions régionales un mois avant la compétition.

Aucune inscription sur place ne sera prise en compte le jour du championnat de France FSGT.

L'organisation se réserve le droit de procéder à d'éventuels changements nécessaires aux fins de s'adapter et d'optimiser la tenue du Championnat dans le respect des règles du sport et des règles de sécurité.

Droits d'inscription

Un droit de participation de 10€ sera demandé après la qualification en région auprès de la commission régionale.

CATEGORIES AGE – GRADES MINIMUMS – TEMPS DE COMBAT – POIDS
DU 01/09/18 au 30/08/19

COMPETITIONS MASCULINES

MINI POUSSINS	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
Nés en 2011-2012	Nés en 2009-2010		Nés en 2007-2008		Nés en 2005-2006		Nés en 2002-2003- 2004		Nés en 1999-2000- 2001		Nés en 1998 et avant	
	Blanc / Jaune		Jaune / Orange		Orange		verte		Verte		Verte	
1 mn	1mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
	- 24	- 44	- 30	- 50	- 34	- 55	- 46	- 73	- 55	- 90	- 60	- 100
	- 28	- 48	- 34	- 55	- 38	- 60	- 50	- 81	- 60	- 100	- 66	+ 100
Groupes morphologiques	- 32	+ 48	- 38	- 60	- 42	- 66	- 55	- 90	- 66	+ 100	- 73	
	- 36		- 42	+ 60	- 46	- 73	- 60	+ 90	- 73		- 81	
	- 40		- 46		- 50	+ 73	- 66		- 81		- 90	

COMPETITIONS FEMININES

MINI POUSSINES	POUSSINES		BENJAMINES		MINIMES		CADETTES		JUNIORS		SENIORS	
Nées en 2011-2012	Nées en 2009-2010		Nées en 2007-2008		Nées en 2005-2006		Nées en 2002-2003- 2004		Nées en 1999-2000- 2001		Nées en 1998 et avant	
	Blanc / Jaune		Jaune / Orange		Orange		verte		Verte		Verte	
1 mn	1mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
	- 24	- 44	- 32	- 52	- 40	- 63	- 44	- 70	48	- 78	- 48	- 78
	- 28	- 48	- 36	- 57	- 44	- 70	- 48	+ 70	- 52	+ 78	- 52	+ 78
Groupes morphologiques	- 32	+ 48	- 40	+ 57	- 48	+ 70	- 52		- 57		- 57	
	- 36		- 44		- 52		- 57		- 63		- 63	
	- 40		- 48		- 57		- 63		- 70		- 70	

Pour les poussins et les benjamins, les catégories de poids indiquées sont celles pour les activités départementales, régionales ou nationales des catégories poussins et benjamins, il est conseillé de constituer des groupes morphologiques.

Attention, le surclassement des cadets 3 (nés en 2002) dans la catégorie Juniors est autorisé.
Impératif: présentation d'un certificat médical de surclassement de moins de 3 mois.

Les engagements sont à envoyer par les responsables de région par mail à : graziella.trentin@fsgt.org et jeanclaude@cabanne.org

Et par courrier accompagnés du règlement financier impérativement 1 mois avant l'épreuve fédérale concernée à : FSGT – CFA Judo – 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex.